

SEANCE DU 26/09/2025

**BUDGET ANNEXE
ASSAINISSEMENT**

GD / DD n° 2025-027

Objet de la délibération :

**Approbation du Rapport
sur le Prix et la Qualité du
Service (RPQS)
d'Assainissement collectif
– Exercice 2024 pour le
délégué STGS**

Nombre de délégués :

En exercice : **11**

Présents : **7**

Pouvoir(s) : **0**

Votants : **7**

L'an deux mille vingt-cinq, le **26 SEPTEMBRE 2025 à 16H00**, les membres du comité syndical se sont réunis en séance ordinaire sous la présidence de Monsieur Guy DAVID.

Etaient présents :

Communauté de Communes des Portes Euréliennes Ile-de-France (CCPEIDF)

COLLECTIVITES

EPERNON
EPERNON
HANCHES
SAINT HILARION
EMANCE
EPERNON
DROUE SUR DROUETTE

NOM

M. BAUDELLOT Marc
M. DAVID Guy
Mme MARCHAND Michelle
M. ROUÉ Frédéric
Mme BRIOLANT Stéphanie
M. BELHOMME François
M. GRAMUNT Jean-Bernard

Etaient absents excusés :

DROUE SUR DROUETTE
HANCHES
EPERNON
RAIZEUX

M. LHOMME Yannick
M. RUAUT Jean-Pierre
M. DURAND Denis
M. THEVARD Nicolas

Assistaient également à la séance :

Mme DAUMAL Dolorès, Responsable Administrative et Financière
M. ZENI Douglas – Cabinet Adrial Conseil
M. SELMI Bechir – Cabinet IC-EAU

Date de la convocation :
16/09/2025

Secrétaire de séance :
M. Marc BAUDELLOT

**OBJET : Approbation du Rapport sur le Prix et la Qualité du Service (RPQS)
d'Assainissement collectif – Exercice 2024 pour le délégué STGS**

Le Comité Syndical du SIEPARE,

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment l'article L. 2224-5 et les articles D. 2224-1 à D. 2224-5,

Vu le décret n° 2007-675 du 2 mai 2007 relatif au rapport annuel sur le prix et la qualité des services publics d'assainissement,

Vu le rapport présenté par le Président concernant le service public d'assainissement collectif pour l'exercice 2024,

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

028-200090918-20250926-2025-027-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 30/09/2025
Publication : 30/09/2025

SIEPARE

Siège social : 8 rue du Général Leclerc – 28230 EPERNON

Bureaux : 875 rue des Quatre Filles (Centre Technique Municipal) – 28230 EPERNON

Courrier électronique : secretariat.siepare@gmail.com

Considérant que ce rapport permet d'assurer la transparence de la gestion du service auprès des usagers et des élus,

Après en avoir délibéré,

le comité syndical décide :

Article 1 :

Le Rapport sur le Prix et la Qualité du Service public d'assainissement collectif pour l'exercice 2024 est **approuvé**.

Article 2 :

Ce rapport sera rendu accessible au public conformément aux dispositions légales en vigueur.

Article 3 :

Le Président est chargé de l'exécution de la présente délibération.

Délibération adoptée à l'unanimité.

Fait et délibéré à Epernon, le 26/09/2025

**Le Président,
M. GUY DAVID**

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

028-200090918-20250926-2025-027-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 30/09/2025
Publication : 30/09/2025

SIEPARE

Siège social : 8 rue du Général Leclerc – 28230 EPERNON

Bureaux : 875 rue des Quatre Filles (Centre Technique Municipal) – 28230 EPERNON

Courrier électronique : secretariat.siepare@gmail.com